

Journée d'étude Expérimentations d'enseignements scientifiques renovés en classe de seconde –

Organisé par : Programme Apprentissages Curriculum et Didactiques – Equipe EducTice
Date et lieu : 18 novembre 2009, INRP, Lyon

Michel Coste, IA-IPR SVT Académie de Versailles.

Du pilotage partagé à l'expérimentation pédagogique : l'exemple des MI-SVT

Mots clefs : option scientifique, formation scientifique, Autonomie.

Atelier : contexte institutionnel.

L'option MI-SVT (mesures et informatique en sciences de la vie et de la Terre) s'est développée dans l'Académie de Versailles essentiellement à partir de l'initiative d'un établissement. Sa création était la réponse à deux demandes institutionnelles, développer l'accès à la filière scientifique mais aussi conduire vers la voie scientifique des jeunes filles, généralement plus attirées par les sciences de la vie que par les autres disciplines scientifiques. Cette expérimentation a essentiellement développé la démarche scientifique et l'autonomie des élèves. Elle a ainsi permis une préparation aux TPE (détermination d'une problématique, mise en œuvre d'une démarche de projet) mais aussi à l'évaluation des capacités expérimentales (ECE) au baccalauréat en faisant prendre en main les outils informatiques et techniques qui sont à la base de nos activités pratiques.

L'option MI-SVT a tout d'abord été une innovation puis a intégré le statut dérogatoire de l'article 34 de la loi d'orientation. Elle s'est rapidement développée dans l'Académie, de 2 établissements à la rentrée 2003, elle est passée 16 établissements en 2004 puis aujourd'hui à 33 établissements et à 35 l'an prochain.

Un tel projet doit impérativement être une réponse locale à une problématique académique voire nationale. Il nécessite un projet pédagogique et un accompagnement important. Initialement, un travail avec les professeurs de l'établissement a permis de déterminer un programme et un horaire ainsi que les grands objectifs qui reprenaient ceux de l'option sciences expérimentales de Première S. Ce programme non contraignant, a été validé par l'inspection générale. Au niveau académique, les IPR de SVT ont réalisé un travail de recherche pédagogique avec l'ensemble des professeurs enseignant en MI-SVT. Ce groupe s'est intéressé aux compétences formées chez les élèves dont l'autonomie. Pour accompagner cet enseignement et pour mutualiser les expériences, un espace a été développé sur le serveur Académique et un stage de formation a été proposé. L'an dernier un projet collaboratif sur le rôle du CO₂ dans le climat a permis la tenue d'un colloque animé par les élèves, sous l'égide de chercheurs du CEA et de l'université de Paris VI. Les MI-SVT permettent donc un espace de liberté et d'innovation pédagogique dont les professeurs et les élèves se sont emparé.

Pour développer au niveau académique un tel projet, il faut qu'il soit cohérent avec la politique académique. Ce projet présenté et soutenu par les différents Recteurs de l'Académie n'a réellement trouvé de légitimité qu'une fois inscrit dans le cadre dérogatoire de l'article 34 de la loi d'orientation. Auparavant, l'inexistence de cette expérimentation dans les textes officiels définissant les options de détermination en classe de Seconde, a justifié l'opposition de professeurs, d'inspecteurs et de cadres administratifs. La notion de formation scientifique des élèves qui dépasse les champs disciplinaires n'est généralement pas acquise. Amener les élèves à choisir des filières scientifiques sans préjuger de la discipline

finalement retenue en Terminale ou en post bac, va à l'encontre de l'idée d'une formation disciplinaire précoce.

Actuellement, plusieurs enseignements peuvent être tirés de la mise en place des MI-SVT. Une option scientifique doit privilégier certains aspects de la formation scientifique des élèves dans un cadre notionnel assoupli. Elle doit permettre une approche pédagogique différente développant à la fois l'autonomie des élèves, leur formation à la démarche scientifique, aux activités pratiques et à la communication des résultats de leurs recherches.

Si vous désirez citer ou faire référence à ce contenu, ce fichier ou cette page, merci d'en signaler la source et l'url :

<http://www.inrp.fr/manifestations/formation/experimentation-enseignements-scientifiques>

© Institut national de recherche pédagogique